

Séance publique du 26 février 2001

Délibération n° 2001-6395

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Quartier de la Part-Dieu - Opération Servient Garibaldi - Déclaration de travaux**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans la continuité des opérations d'amélioration des espaces publics du quartier de la Part-Dieu et notamment de la démolition de la passerelle qui franchissait la rue Garibaldi au droit de la rue Servient, la communauté urbaine de Lyon doit procéder à la reconstruction d'un escalier et d'un ascenseur qui permettront l'accès à la dalle de la Part-Dieu pour les piétons. Ces équipements seront situés respectivement rue Servient et place Charles de Gaulle.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Archigroup.

Afin d'engager la réalisation de ce projet, il convient de déposer une déclaration de travaux exemptés de permis de construire ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer la déclaration de travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,